

RAPPORT
UNE STRATÉGIE PUBLIQUE POUR LES INDUSTRIES
ALIMENTAIRES

MAI 2012

SYNTHÈSE

Ce rapport répond à une demande de réflexion stratégique sur les secteurs des industries agroalimentaires (IAA) aux fins d'identifier les défis auxquels elles sont aujourd'hui confrontées et d'examiner, dans ces perspectives, la qualité des réponses privées et publiques à leurs besoins spécifiques de financement. En centrant ses travaux sur les axes de compétitivité hors-coûts qui ressortent comme les plus stratégiques pour les IAA, la mission a identifié deux défis majeurs : augmenter la taille des entreprises, trop réduite au regard de l'accroissement récent de celles de ses principaux concurrents européens et américains, et renforcer la capacité de ce secteur à exporter et à innover. Elle propose que l'État se réapproprie une vision et une action stratégique sur le secteur et elle formule une série de propositions pour structurer ce secteur des IAA, soutenir l'innovation et faciliter l'exportation.

Le secteur des industries agroalimentaires (IAA), tel qu'il a été retenu dans le champ d'étude de la mission, couvre des enjeux majeurs pour l'économie française en termes industriels (en 2009, le chiffre d'affaires des IAA représentait 4,2% de celui des activités marchandes françaises, soit 15% de l'industrie française et sa valeur ajoutée atteignait 3% de celle du total des entreprises marchandes françaises), de solde commercial (+ 8,2 Md€ en 2011) ainsi qu'en nombre d'emplois (400 000, soit plus de 13% des industries manufacturières) répartis sur tout le territoire.

Il constitue en outre le principal débouché (70 %) de l'offre agricole française, dont la force et la diversité permettent aux entreprises des IAA de pouvoir se positionner en matière de transformation sur presque tous les produits destinés à l'alimentation. Au delà, ce secteur est au cœur d'enjeux essentiels en matières nutritionnelle, énergétique, environnementale et sanitaire. Il se caractérise par ailleurs par sa robustesse aux phénomènes de crise, comme en témoigne la bonne résistance des entreprises des IAA en 2008 et 2009 et par sa capacité à retrouver les niveaux de production et de rentabilité antérieurs à la crise dès l'année 2011.

Un élément essentiel à la bonne compréhension des enjeux du secteur doit enfin être relevé : celui d'une forte présence de PME, dont la part dans le total est certes éloignée des 97% fréquemment avancés pour le secteur quand on s'attache aux liens capitalistiques de ces sociétés (il

est plus proche des 55%), mais qui reste tout de même un élément de contexte incontournable pour les IAA. Il ne s'agit pourtant pas là d'une anomalie, ni même d'une faiblesse, car les IAA sont par leur nature même structurellement orientées vers un double mouvement de renouvellement en continu de leurs entreprises de taille moyenne et de croissance de leurs entreprises de grande taille. La présence de ces deux types d'acteurs assure la capacité du secteur à proposer des produits (standardisés) de masse, ou à haute valeur ajoutée, en même temps que des produits de niches. Alors même que de nombreux atouts justifient qu'il conserve et développe sa place dans l'économie française et mondiale, ce secteur est aujourd'hui confronté à des défis notables.

Le principal d'entre eux est celui de la taille de ses entreprises, encore trop réduite au regard de l'accroissement récent de celles de ses principaux concurrents, notamment américains, britanniques, néerlandais, danois et allemands. La France est en effet restée en retrait de cette évolution mondiale, quand on compare les mouvements de structuration intervenus au cours de la dernière décennie chez nos principaux concurrents européens au mouvement continu mais faible constaté sur la même période au sein du secteur national. La France manque encore d'entreprises leaders dans de nombreux sous-secteurs des IAA.

Le second est constitué par la capacité des entreprises du secteur à exporter et à innover, car ce sont deux stratégies qui conditionnent la rentabilité et la pérennité des entreprises, y compris celles des PME des IAA.

Le dynamisme à l'export et en matière d'innovation est pour une part importante lié à la taille des entreprises du secteur mais pas uniquement.

L'existence d'une vision stratégique et la présence d'une offre publique de soutien à l'exportation lisible, cohérente et structurée conditionnent également la volonté et la capacité de nos entreprises à exporter, tout comme la mise en œuvre concertée du soutien public par les principaux acteurs (spécialisés ou non) de l'exportation.